

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes VAL DE GATINE
2 Place Porte Saint-Antoine
79220 CHAMPDENIERS

**délibération :
D2025-7-7**

Nombre de délégués en
exercice : 46

Présents : 26

Votants : 34

**Objet : Finances Remise
gracieuse Dossier n°2 :
cours de musique pour
43,33€**

L' an deux mille vingt cinq, le mardi 15 juillet à 19 h 00, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire salle de réunion du smited à Champdeniers, ZAE de Montplaisir 79220 CHAMPDENIERS, sous la présidence de Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Le Président.

Date de convocation du : 08 Juillet 2025

Titulaires : Madame ARNAUD Magdalena, Monsieur ATTOU Yves, Madame BAILLY Christiane, Monsieur BARATON Yvon, Madame BECHY Sandrine, Monsieur BIRE Ludovic, Monsieur CAILLET Patrick, Madame CHAUSSEY Francine, Monsieur DEBORDES Gwénaél, Monsieur DOUTEAU Patrice, Monsieur DUMOULIN Guillaume, Monsieur FRADIN Jacques, Monsieur GUILBOT Gilles, Madame GUITTON Sylvie, Madame HAYE Nadia, Monsieur LEGERON Vincent, Madame MICOU Corine, Monsieur MOREAU Lionel, Monsieur MOREAU Loïc, Monsieur OLIVIER Pascal, Monsieur ONILLON Denis, Monsieur RIMBEAU Jean-Pierre, Madame SAUZE Magalie, Monsieur SIRAUD Pierre, Madame TAVERNEAU Danielle, Madame CARVALHO DA SILVA Marie-Isabelle

Pouvoirs :

Madame BERNARDEAU Lydie a donné pouvoir à Monsieur OLIVIER Pascal
Monsieur CLEMENT Philippe a donné pouvoir à Madame HAYE Nadia
Monsieur DELIGNÉ Thierry a donné pouvoir à Monsieur FRADIN Jacques
Madame JUNIN Catherine a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Loïc
Monsieur MEEN Dominique a donné pouvoir à Madame CHAUSSEY Francine
Monsieur PETORIN Patrick a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Lionel
Monsieur SISSOKO Ousmane a donné pouvoir à Madame TAVERNEAU Danielle
Madame TRANCHET Myriam a donné pouvoir à Madame BAILLY Christiane

Absent(s) : Monsieur BARANGER Johann, Monsieur DEDOYARD Philippe, Madame EVRARD Elisabeth, Monsieur FAVREAU Jacky, Madame GIRARD Marie-Sandrine, Monsieur LEMAITRE Thierry, Monsieur LIBNER Jérôme, Madame MARSAULT Annie, Monsieur POUSSARD Yves, Madame TEXIER Valérie

Excusé(s) : Madame BERNARDEAU Lydie, Monsieur CLEMENT Philippe, Monsieur DELIGNÉ Thierry, Monsieur JEANNOT Philippe, Madame JUNIN Catherine, Monsieur MEEN Dominique, Monsieur PETORIN Patrick, Monsieur SISSOKO Ousmane, Madame TRANCHET Myriam, Monsieur DEMOUGEOT Emmanuel

Secrétaire de Séance : Monsieur Yves ATTOU

VU le Code général des collectivités territoriales ;
VU les statuts de la Communauté de communes Val de Gâtine en vigueur
VU sa compétence Gestion et animation du Centre musical de Coulonges-sur-l'Autize;

Monsieur le Président, expose :
Mesdames et messieurs,

Les parents d'une élève inscrite au Centre musical communautaire demandent que la facturation concernant les mois de mai et juin ne leur soit pas entièrement appliquée.
En effet, leur fille est acceptée pour suivre des cours à l'étranger dans le cadre du programme ERASMUS pendant un mois.

Ils demandent donc à être exonérés du mois de juin, soit une remise gracieuse de 43,33 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire **DECIDE à l'unanimité** :

- **DE VALIDER** cette remise gracieuse d'un montant de 43,33 euros

- **D'AUTORISER** le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent

Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

Le secrétaire de séance
Yves ATTOU



La présente décision est susceptible de recours
devant le Tribunal Administratif dans un délai
de 2 mois à compter de sa notification.

Emis le 15/07/2025
Publié le 17/07/2025
Transmis en sous-préfecture le 17/07/2025

Fait et délibéré, les jour,
mois et an ci-dessus.

Certifié conforme
Le Président
Jean-Pierre RIMBEAU

